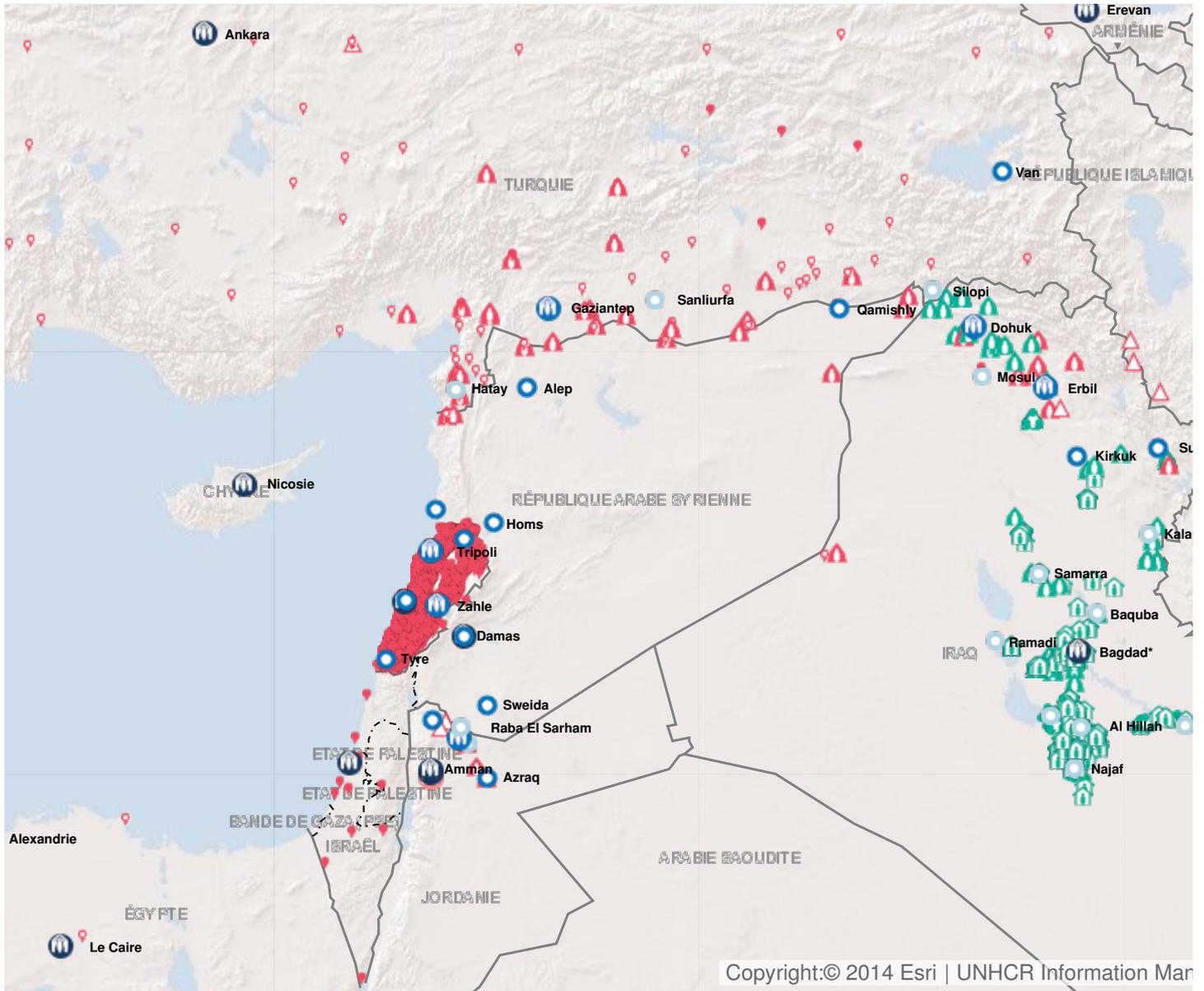


# Résumé du plan 2017

Généré le 24/2/2017

## Opération: République arabe syrienne



## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 15% EN 2015

2015

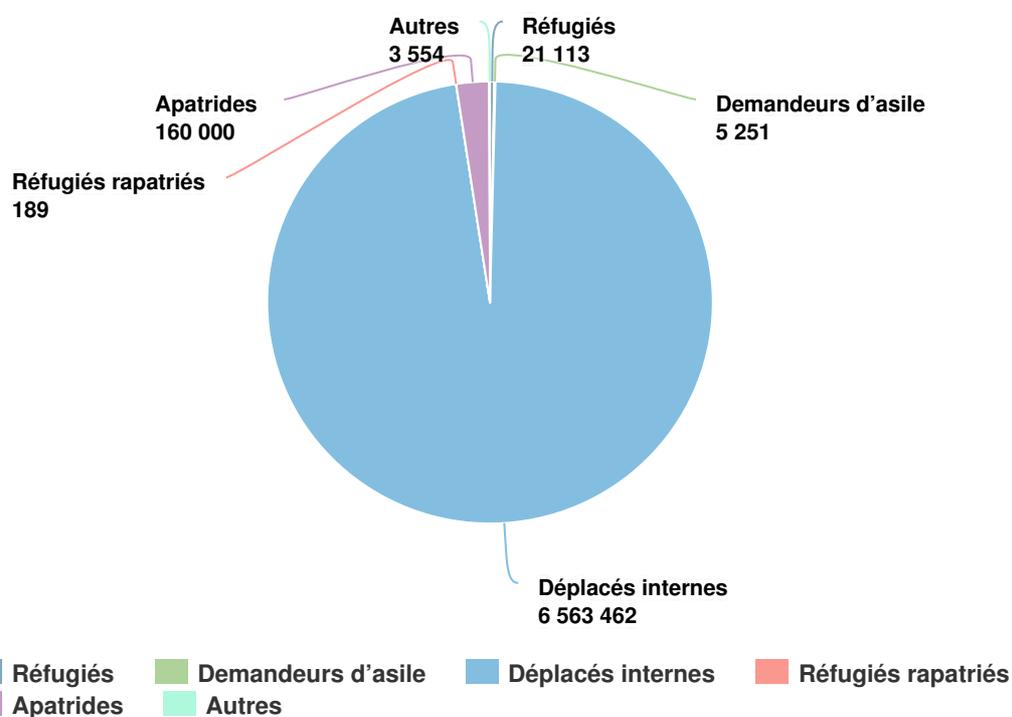
6,753,569

2014

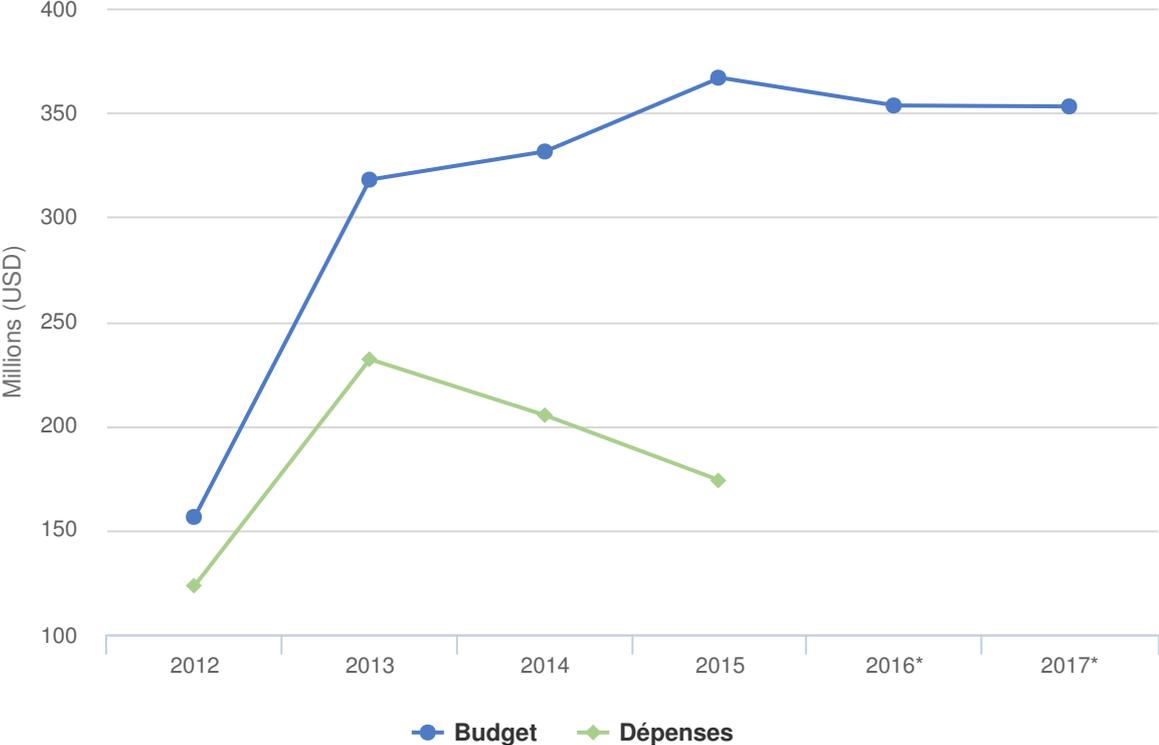
7,947,655

2013

6,973,348



# Budgets et Dépenses - République arabe syrienne



## Chiffres clés pour 2017

- 2,9 millions de déplacés internes bénéficieront de la distribution d'articles non alimentaires
- 180 000 déplacés internes recevront une aide juridique
- 150 000 déplacés internes bénéficieront d'interventions en matière d'abris d'urgence
- 150 000 étudiants déplacés internes vulnérables suivront des cours de rattrapage et de soutien
- 80 000 déplacés internes bénéficieront d'activités rémunératrices, notamment une formation professionnelle et de petites allocations de démarrage de leur entreprise

## Environnement de travail

Six années de conflit ont eu un impact dévastateur sur la vie de tous les civils en Syrie et les besoins humanitaires atteignent désormais un niveau alarmant. D'après l'Aperçu des besoins humanitaires 2016, 13,5 millions de personnes requièrent une aide humanitaire, dont 6,1 millions de déplacés internes. L'escalade du conflit en 2016 a abouti à une détérioration de l'environnement de sécurité et à une nouvelle augmentation des déplacements internes, ce qui a eu des répercussions sur la situation humanitaire. Les institutions des Nations Unies et leurs partenaires ont été limités dans leur capacité à apporter un soutien humanitaire vital, en particulier aux 5,47 millions de personnes vivant dans des zones assiégées ou difficile d'accès. La situation humanitaire dans la ville d'Alep et ses alentours s'est gravement dégradée, avec près de 275 000 personnes dans la zone orientale de la ville dont la liberté de circulation est restreinte et qui ont besoin d'une assistance urgente. Presque toutes les facettes de la vie civile ont été touchées, ce qui a créé une variété de risques liés à la protection.

## Principales priorités

La priorité première du HCR en 2017 sera de continuer à fournir une assistance vitale aux déplacés internes dans le pays, en particulier dans les zones assiégées ou difficiles d'accès, afin de répondre aux besoins humanitaires de grande envergure dans tous les gouvernorats. Le HCR collaborera comme par le passé avec le Gouvernement pour signaler les préoccupations de protection et trouver des solutions adaptées. Il se concentrera sur la protection des personnes relevant de sa compétence avec une large gamme d'activités communautaires intégrées, en accordant une attention particulière à l'amélioration de l'accès aux documents d'état civil, au renforcement des mécanismes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexuelle, et à la protection des enfants ainsi qu'aux services pour les personnes avec des besoins spécifiques. Le HCR s'attachera aussi à renforcer la résilience et à réduire les vulnérabilités des personnes touchées par le conflit. Il enregistrera les nouveaux demandeurs d'asile, prodiguera des services de protection et identifiera des solutions durables, notamment la réinstallation et le rapatriement librement consenti pour les réfugiés. Dans le contexte de l'approche « whole-of-Syria approach », le Haut Commissariat continuera de diriger les groupes sectoriels de la protection, des abris et des articles non alimentaires, et de la coordination et la gestion des camps, et il apportera une assistance transfrontalière et au-delà des lignes de front aux populations touchées.

Les besoins globaux de l'opération du HCR en Syrie pour 2017 s'élèvent à 353 millions de dollars. En cas de déficit de financement, près de 77 500 déplacés internes se retrouveront sans abris d'urgence ; au moins 500 000 individus n'auront pas accès à 40 centres communautaires qui auraient été créés ; 250 000 déplacés internes ne recevront pas de soutien psychosocial ; 400 000 familles n'obtiendront pas d'articles de secours essentiels cruellement nécessaires ; et une assistance financière mensuelle ne pourra être versée qu'à 20 pour cent de la population réfugiée.

# Budget 2017 révisé - République arabe syrienne | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	179,385	211,000	1,166,093	1,556,478
Aide juridique et recours judiciaires	189,385	0	11,866,093	12,055,478
Accès au territoire	179,385	0	0	179,385
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	1,066,093	1,066,093
<b>Sous-total</b>	<b>548,155</b>	<b>211,000</b>	<b>14,098,279</b>	<b>14,857,434</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Enregistrement et établissements des profils	989,385	0	0	989,385
Procédures de détermination du statut de réfugié	439,385	0	0	439,385
Documents individuels	304,385	0	0	304,385
Documents d'état civil	139,385	0	0	139,385
<b>Sous-total</b>	<b>1,872,540</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,872,540</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Prévention et interventions liées aux VSS	278,770	0	11,598,279	11,877,049
Risques de détention arbitraires	118,770	0	0	118,770
Protection des enfants	278,770	0	6,598,279	6,877,049
<b>Sous-total</b>	<b>676,310</b>	<b>0</b>	<b>18,196,558</b>	<b>18,872,869</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	4,578,770	0	14,430,490	19,009,260
Abris et infrastructures	0	0	40,315,632	40,315,632
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	17,639,385	0	84,895,734	102,535,119
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	14,075,988	0	40,598,279	54,674,267
Éducation	5,118,155	0	18,598,279	23,716,434
<b>Sous-total</b>	<b>41,412,298</b>	<b>0</b>	<b>198,838,415</b>	<b>240,250,713</b>

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	593,770	0	24,332,186	24,925,956
Autosuffisance et moyens d'existence	1,539,385	0	27,798,279	29,337,664
<b>Sous-total</b>	<b>2,133,155</b>	<b>0</b>	<b>52,130,465</b>	<b>54,263,620</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	239,385	0	0	239,385
Réinstallation	378,770	0	0	378,770
<b>Sous-total</b>	<b>618,155</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>618,155</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	0	0	966,093	966,093
Relations avec les donateurs	0	0	1,832,186	1,832,186
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,798,279</b>	<b>2,798,279</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	0	0	12,895,734	12,895,734
Gestion des opérations, coordination et appui	1,539,385	0	5,031,338	6,570,723
<b>Sous-total</b>	<b>1,539,385</b>	<b>0</b>	<b>17,927,072</b>	<b>19,466,457</b>
<b>Budget 2017 révisé</b>	<b>48,799,999</b>	<b>211,000</b>	<b>303,989,069</b>	<b>353,000,068</b>
Augmentation / Diminution	22,616	170	-22,785	0
<b>Budget 2017 courant</b>	<b>48,822,615</b>	<b>211,170</b>	<b>303,966,284</b>	<b>353,000,068</b>